

Agence française de développement: Gouvernance

• Les engagements au Maroc revus à la hausse

• Une moyenne de 350 à 400 millions d'euros/an

• Près de 3 milliards d'euros débloqués à fin 2018

LE Maroc est toujours au premier rang des bénéficiaires des financements de l'Agence française de développement (AFD) dans le monde. Les engagements du bras armé de l'Etat français au Royaume ont atteint 2,9 milliards d'euros à la mi-octobre 2018, selon le dernier bilan en date de l'agence. «Les prévisions d'engagements de l'AFD au Maroc sont estimées à 350-400 millions d'euros par an en moyenne d'ici 2021», a précisé Pascal Collange, responsable pays Maroc, département Afrique

Octrois	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018*
AFD	503,3	380,7	223,3	172,4	201,9	255,1	407	103
Proparco	60	-	30	-	20	35	24	10
FFEM	-	-	1	-	-	-	-	-
Total	563,3	380,7	264,3	172,4	221,9	290,1	431	111

* au 15 octobre 2018 Source: AFD

*Proparco: filiale de l'AFD dédiée au financement du secteur privé
FFEM: Fonds français pour l'environnement mondial*

Le Maroc est de loin le premier bénéficiaire des financements de l'AFD dans le monde, avec une exposition (encours + reste à verser) de l'ordre de 2,9 milliards d'euros au 15 octobre 2018

après de l'AFD, lors d'une rencontre avec une délégation de journalistes marocains en visite en France⁽¹⁾. Du coup, les subventions d'accompagnement (qui sont généralement de l'ordre de 1% du montant du prêt) vont aussi augmenter proportionnellement. Ces subventions servent généralement au renforcement de capacités, aux études, for-

mations... «Les subventions non liées aux prêts seront également revues à la hausse avec une moyenne de 10 millions d'euros par an dans des secteurs privilégiés comme le social, la réduction des inégalités...», explique le responsable Maroc de l'Agence.

Par ailleurs, la contribution française représente 30% environ de l'aide publique au développement (APD) reçu par le royaume sur la période 2011-2017.

Aujourd'hui, et depuis 2015, la France est le 2e bailleur d'APD bilatérale au Maroc, derrière l'Allemagne (à travers KFW).

Pour les années à venir, l'AFD a opté pour une stratégie de l'accompagnement des grands chantiers menés par le Maroc, notamment via la mise en œuvre des plans sectoriels. «La finalité retenue sera de favoriser une croissance inclusive et durable», est-il expliqué. L'AFD s'efforcera dans ce cadre de poursuivre trois grands objectifs à savoir: valoriser le capital humain, contribuer à l'attractivité des territoires et accompagner la transition énergétique et écologique», résume Collange. Deux axes stratégiques transversaux en découlent: l'appui de la gouvernance et l'accompagnement du processus de régionalisation. Deux axes sous-jacents ont également été retenus: l'accompagnement des opérateurs publics marocains dans leur développement en Afrique et l'accélération de la transition énergétique. Voici en détail quelques-uns des axes d'intervention stratégiques identifiés par l'AFD pour les 3 prochaines années.

■ Appui à la gouvernance

Les interventions sur cet axe transversal cibleront trois domaines: l'accompagnement des modes de gouvernance favorisant le développement durable, le soutien d'une action publique efficace et la promotion d'une société protectrice des droits. En clair, il s'agit là d'une accentuation de la prise en compte des composantes ou enjeux de la gouvernance au sein des opérations sectorielles et un investissement dans les nouveaux champs de la gouvernance, en particulier sur les sujets portant sur l'amélioration du climat des affaires (tels que

l'exécution des décisions de justice, l'appui au renforcement des procédures d'arbitrage...), la promotion de l'Etat de droit ou encore la réforme de l'Etat.

■ Coup de pouce à la régionalisation avancée

L'AFD compte appuyer les régions ainsi que les collectivités territoriales dans les domaines de compétences qui leur sont délégués. Cet appui prendra surtout la forme d'apport d'expertise en partenariat avec des acteurs centraux (comme la DGCL) ainsi que les nouveaux acteurs locaux (au niveau des conseils régionaux). Par ailleurs, l'AFD poursuivra la pré-identification des besoins de financements des collectivités locales pouvant bénéficier de concours directs (non souverains en priorité pour alimenter les budgets d'investissements des communes ou encore des approches-projet) ou intermédiaires. Le processus de décentralisation est régulièrement abordé dans les requêtes de financement en prêt souverain émanant des ministères marocains. Le secteur de l'enseignement repose sur des établissements publics ayant une compétence territoriale équivalente à celle des régions. C'est le cas des Académies régionales de l'éducation et de la formation (AREF), dont le déploiement a été régulièrement appuyé par l'AFD. Elles sont en effet dotées de ressources budgétaires leur permettant d'honorer leurs engagements de dépenses, de mettre en œuvre leurs plans d'actions et d'opérer un redéploiement au niveau régional.

■ Attractivité des territoires

Le bras armé de l'Etat français pourra continuer à participer à la promotion de l'attractivité exogène des territoires, à l'instar du projet de la société d'aménagement et de la promotion de la station de Taghazout (SAPST), qui contribuera à faire de la région d'Agadir une référence en matière de tourisme durable. De même, les interventions de l'AFD dans le secteur de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi pourront participer au développement des écosystèmes industriels et agricoles, urbains et ruraux, tout en ciblant et en adaptant les offres et mécanismes aux problématiques spécifiques des acteurs et des populations de ces territoires.

■ Renforcer l'accès à la mobilité et aux transports

L'amélioration des transports collectifs dans les grandes villes constituera un axe primordial d'intervention de l'AFD dans les zones urbaines. Après avoir accordé 4 prêts pour la mise en exploitation des 1ères lignes de tramway et leurs extensions à Rabat et Casablanca, l'agence poursuivra son appui au développement des réseaux de transports

et régionalisation, les deux priorités d'ici 2021

publics urbains à la fois sur les investissements et les aspects institutionnels. La sécurisation des transports sera également ciblée, notamment sur le volet relatif à la réduction des inégalités hommes/femmes. De nouvelles opérations de transports urbains pourront être financées au-delà de 2017. D'autant plus que Casablanca étendra son réseau de transport en site propre à 4 lignes de tram et 2 en mode BHNS.

■ L'accès aux soins de qualité

Les établissements et les fondations à but non lucratif jouent désormais un rôle de locomotive dans l'amélioration de l'offre de soin et la formation des professionnels de la santé. Depuis 2015, l'ouverture du capital des cliniques privées aux investisseurs non praticiens, les rachats de cliniques se développent et les vellétés d'implantation sont nombreuses de la part des entrepreneurs marocains ainsi que dans la zone Mena. Les opportunités de financements de partenariats public-privé sont à explorer

dans le cadre de la stratégie de l'AFD au Maroc, en collaboration avec Proparco.

■ Développement en Afrique

L'AFD accompagnera les stratégies de développement à l'international des

opérateurs publics marocains qui veulent entraîner avec eux le tissu de leur PME et leurs partenaires internationaux. L'agence fera dans ce cadre bénéficier les opérateurs publics de son influence et de son réseau d'agences pour le développement

de projets de partenariats novateurs en Afrique.

■ Accompagner la transition énergétique et écologique

L'Agence française poursuivra son soutien au plan solaire, à la compétitivité des secteurs porteurs et au renforcement de l'efficacité énergétique. Au-delà de ces efforts dans le secteur de l'énergie, ces objectifs de réduction de GES (gaz à effet de serre) seront également réalisés grâce à des mesures prises dans tous les secteurs de l'économie, s'appuyant sur des stratégies et des plans d'actions sectoriels touchant notamment les domaines de l'agriculture (Plan Maroc Vert), l'eau, les déchets, les forêts, l'énergie, l'habitat ou encore les transports sobres en carbone. □

Aziza EL AFFAS

(1) Une visite organisée par le Quai d'Orsay du 10 au 14 décembre 2018.

Bilan 2017-2018

PARMI les crédits octroyés par l'AFD au cours de l'année 2017, figurent :

- Un prêt de 80 millions d'euros à l'ONCF pour le financement de la LGV (ligne à grande vitesse)
- Une ligne de crédit bleue de 10 millions d'euros pour la BMCE, dédiée à la protection de la ressource en eau dans le cadre d'un co-financement avec la BEI, accompagné d'une subvention de 300.000 euros
- Un prêt de 150 millions d'euros à Masen pour Noor Midelt, avec une subvention de 500.000 euros
- Une subvention de 500.000 euros à la région Occitanie pour le financement partiel du projet de formation des élus et cadres des régions marocaines

En 2018, l'AFD a notamment accordé un prêt à l'ONEE en appui du programme d'extension et d'amélioration des performances et de la résilience du service d'eau potable dans les provinces du Nord, accompagné d'une subvention de 1 million d'euros. □